

14ème législature

Question N° : 43895	De Mme Véronique Louwagie (Union pour un Mouvement Populaire - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > transports par eau	Tête d'analyse > transports maritimes	Analyse > flotte de commerce française. rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : 26/11/2013 Réponse publiée au JO le : 18/02/2014 page : 1641		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les recommandations du rapport de son collègue député, Arnaud Leroy, sur la compétitivité des services et transports maritimes. Ce rapport dresse un constat lucide sur l'état de la flotte de commerce française. Dans un contexte de concurrence internationale renforcée, la flotte de commerce française est fragilisée et ne pourra plus, si rien n'est fait, conserver ce qui fait sa force : une expertise maritime reconnue ainsi qu'un ensemble de professionnels qualifiés (navigateurs comme sédentaires) et de navires performants. Aussi, afin d'adapter notre dispositif existant, il est conseillé d'assouplir l'ensemble des procédures pour permettre à plus de navigateurs français d'obtenir des embarquements sur tous types de navires et dans les services à terre de l'armement français sans changer de statut. La notion de « rôle » d'entreprise doit en la matière être centrale. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement à cette proposition.

Texte de la réponse

Le chantier correspondant est lié à celui sur le rôle d'équipage. L'ensemble des composantes sont imbriquées. Le travail sur le rôle d'équipage fait ainsi partie de la feuille de route du ministère chargé des transports, de la mer et de la pêche en matière de simplification.